

A pareille aventure on peut certes rêver !
Qui vit, et qui verra ces choses arriver ?...
Oui, tu peux rêver, Jeanne, à l'astre qui se lève,
A la réalité qui dépasse le rêve,
Et tu peux bien te dire : En marchant d'un tel pas,
Si la mort ne m'arrête, où donc n'irai-je pas ? »
Ainsi pensait le roi, lorsque las du silence :
« Or ça ! Jeanne, parlons ! il faut rompre une lance !
Dit-il. Jeanne, à quoi donc rêvez-vous, s'il-vous plaît ?
— Gentil Sire, excusez... je dis mon chapelet. »

Emile J. EUDE (1).

L'HOSPICE ST-JEAN DE DIEU

Ses origines — La mission St-Isidore

C'est au village de la Longue-Pointe, à six milles de Montréal, qu'est établi le plus important des asiles d'aliénés de la province de Québec ; asile de création récente dans son entier développement, mais qui, comme la plupart des fondations charitables, remonte dans ses débuts à une époque relativement éloignée.

En effet, l'idée mère de cet hospice, date, en réalité, du jour où M. Gamelin mourant adressait à sa digne épouse, la future fondatrice des sœurs de la Providence, ces touchantes paroles, en la chargeant de veiller au sort d'un pauvre idiot adopté par eux : « Continue de prendre soin de cet infortuné, en souvenir de moi et pour mon amour. »

Cette prière fut pieusement écoutée et fidèlement remplie. Mme Gamelin consacra sa fortune et sa vie, au soulagement des malheureux ; elle eut l'heureuse idée d'assurer aux œuvres créées par elle la perpétuité qui les rend fécondes, en s'entourant de collaboratrices dévouées qui ont continué et agrandi son action charitable.

(1) Ces vers extraits des *Poèmes Johanniques*, qui viennent de paraître à Paris, sont cités par les *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans, à l'occasion du 463^e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.